

Province de Québec Municipalité de Saint-Robert

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le règlement portant le numéro # 437-2024 relatif à la vidange des installations septiques a été adopté en date du 10 novembre 2025.

Tout contribuable peut, s'il le désire, prendre connaissance dudit règlement, au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Robert, ce 13^e jour de novembre 2025.

Nathalie Lussier,

Directrice générale/greffière-trésorière